



Procès-verbal de la séance du 16 juin 2025

Président du Conseil : Thomas Morisod

Début de la séance : 18h30

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mai 2025
4. Communication du Bureau du Conseil
5. Communication de la Municipalité
6. Élection du Bureau :
 - Président
 - Vice-présidents
 - Scrutateur/trice
 - Scrutateur/trice suppléante
7. Préavis N° 047/2021-2026 – Modification du Règlement d'utilisation de caméras de vidéosurveillance de la Commune de Founex
8. Préavis N° 050/2021-2026 - Comptes et rapport de gestion 2024
9. Préavis N° 051/2021-2026 - Demande de crédit d'un montant de CHF 325'000.00 pour financer l'étude en vue de la renaturation des chenaux de Bossey, autrement appelé « Nant de Crétodon »
10. Founex Réponse de la Municipalité au postulat déposé intitulé « SportiFounex 2025 - Développement et modernisation des infrastructures sportives de Founex » du 26 février
11. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)
12. Propositions individuelles et divers.

Le Président M. Th. Morisod ouvre la séance à 18h33 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

1. Appel des membres du Conseil Communal

Conseil communal : sur 50 membres élus, 41 sont présents, 9 excusés, (M. Michel Dutruy, Mme Letizia Farine, M. Philippe Farine, M. Nicolas Lockhart, Rui Martins, Mme Caroline Muller, M. Nicolas Ulmer, M. Simon Vaucher, Mme Pamela Walsch).

Le quorum de 26 est atteint. La majorité absolue est fixée à 22.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mai 2025

Madame Wagnier signale une erreur à la page 7, au point 9, en précisant qu'il s'agit de *courses expérimentales* et non de *bourses expérimentales*.

Le procès-verbal est adopté à la majorité avec 5 absentions.

4. Communications du Bureau du Conseil

M. Th. Morisod, Président

Trois communications :

1. Il rappelle l'importance de renvoyer les fichiers d'indemnités des commissions à Mme Guérin.
2. Concernant l'amendement proposé par Mme Wagnier lors de la précédente séance de Conseil, il confirme que cet amendement était illégal, mais il reconnaît qu'une consultation du Conseil communal aurait dû avoir lieu malgré tout.
3. En vue des prochaines élections, une brochure explicative sur le rôle du Conseil communal sera mise à disposition aux trois groupes politiques.

M. Morisod passe la parole à Mme Lucie Kunz-Harris, Syndic

5. Communications de la Municipalité

Mme L. Kunz-Harris, Syndic

Administration communale

Mme Lucie Kunz-Harris introduit le projet de refonte du site internet, en rappelant que le crédit y relatif a été validé en mars dernier. Elle précise que cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale de communication, laquelle comprend également la refonte de l'identité visuelle de la Commune.

Dans ce cadre, un travail a été mené en collaboration avec l'agence de communication **OQIO**, ainsi qu'un groupe de travail composé de membres de la Municipalité et de l'administration.

Mme Lucie Kunz-Harris présente ensuite l'agence, qui prend la parole pour exposer sa démarche et le fruit de ses travaux.

L'agence de communication OQIO, basée à Nyon, dont l'équipe originaire de la région, a souligné l'attachement personnel et affectif qu'elle entretient avec la Commune.

Démarche créative :

OQIO a rappelé l'importance de sa méthodologie participative, fondée sur des ateliers créatifs menés avec un groupe de travail (municipalité et administration). Ces échanges ont permis d'identifier les valeurs spécifiques de Founex, notamment la notion d'équilibre, thème central ayant guidé la création visuelle (équilibre entre tradition et modernité, entre la Commune et ses habitants, entre héritage et avenir).

Identité visuelle :

OQIO distingue deux volets :

- **Le logo**, composé de trois éléments :
 1. Typographie : dessinée sur mesure, elle associe angles et courbes pour illustrer visuellement l'équilibre.
 2. Couleurs : deux bleus, dont un directement inspiré des armoiries (symbole institutionnel), et un plus foncé pour renforcer les contrastes.
 3. Pictogramme (le "F") : conçu à partir de plusieurs inspirations : la lettrine (pour évoquer l'histoire de la Commune), les vasques des armoiries

(symbole d'équilibre), les formes géométriques (Territoire agricole et viticole), les volets hachurés en bleu et blanc de la Maison de Commune.

Le logo est destiné à compléter, et non à remplacer, les armoiries officielles, en servant de symbole de communication dynamique et adaptable à tous supports.

- **L'univers graphique** : Développé à partir du pictogramme, il permet la déclinaison de la charte sur divers supports (papier et digital). Les formes extraites du symbole sont utilisées pour créer des compositions graphiques équilibrées et cohérentes, y compris dans les photos, traitées soit en bichromie bleue, soit en couleur naturelle.

Applications concrètes :

Les premiers exemples de supports de communication, comme les bouteilles d'eau, les roll up, les véhicules communaux ont été présentés.

Mme Lucie Kunz-Harris, Syndic, remercie l'agence pour sa présentation (annexe 1) et rappelle qu'un compte Instagram de la Commune a récemment été créé. Elle invite l'ensemble des personnes présentes à le suivre.

Mme Lucie Kunz-Harris, Syndic, présente ensuite les éléments relatifs à l'ouverture de la piscine-patinoire, sur la base d'un document préparé par le COPIL et le conseil d'administration d'ARSCO. Cette présentation fait suite à celle donnée aux municipalités la semaine précédente. Mme Lucie Kunz-Harris présente la stratégie d'exploitation, les coûts, les dates d'inauguration (14 et 15 novembre 2025) et donne des explications sur l'augmentation des coûts par rapport à 2013. (Présentation en annexe 2).

Mme Lucie Kunz-Harris passe la parole à Emmanuelle Moser-Lehr, Municipale.

Mme Emmanuelle Moser Lehr, Municipale, présente plusieurs points relatifs aux extérieurs, à la mobilité ainsi qu'aux événements à venir :

- **Travaux d'aménagement** au chemin de Balessert et la Grande Coudre : la progression est satisfaisante, avec une fin prévue avant la rentrée scolaire.
- **Travaux des Soufflettes** : démarrage le 23 juin, une communication sera faite aux riverains à la fin de la semaine. La fin des travaux est prévue le 18 août. La route sera fermée à la circulation motorisée, sauf pour les riverains (sauf les deux derniers jours). La mobilité douce restera possible.
- **Travaux sur la Grand-Rue** : en attente d'une réponse de Romande Énergie concernant les raccordements liés à de nouvelles constructions au chemin des Vassaux, ce qui entraînera la fermeture temporaire du carrefour Repingonnes-Courteraie.
- **Vélos en libre-service** : fin de la collaboration avec PubliBike, une nouvelle entité va reprendre le projet. La transition, initialement prévue au 1er juillet, est retardée pour raisons juridiques. Une réunion extraordinaire est prévue ce jeudi 19 juin.
- **Manifestations à venir** :
 - o 20 ans de la caserne des pompiers : du jeudi 19 au samedi 21 juin, avec projections, animations et activités diverses.
 - o La roue des déchets organisée par COSEDEC à la déchetterie intercommunale : premier atelier ce samedi 21 juin de 9h00 à 12h00, second en septembre. Animation ludique et pédagogique pour tous.
 - o Variations musicales de Tannay : comme chaque année, des billets sont mis à disposition des conseillères et conseillers (deux par personne). Un courriel du greffe suivra.

Mme Emmanuelle Moser-Lehr, Municipale, passe la parole à M. Laurent Kilchherr, Municipal.

M. Laurent Kilchherr. Municipal, annonce une bonne nouvelle pour le sport, avec une augmentation du budget cantonal de 36 millions de francs par an, destinée notamment à soutenir les infrastructures sportives d'importance régionale. Bien que cette somme soit inférieure aux demandes initiales du comité, elle représente un effort significatif.

Par ailleurs, il rappelle que le budget 2027 devra être élaboré selon les nouvelles normes comptables MCH2. À ce sujet, le Canton prévoit d'organiser des formations pour les élus en début d'année prochaine, ainsi qu'une seconde session à l'intention des nouveaux élus en 2026.

6. Élection du Bureau :

- Election du Président du Conseil pour l'année 2025-2026

Actuellement vice-président, et seul candidat, M. Stern est élu tacitement.

- Election du 1^{er} Vice -Président du Conseil pour l'année 2025-2026

M. Stern prend la présidence de la séance : Seul candidat, M. Morisod est élu tacitement.

- Election du 2^{ème} Vice -Président du Conseil pour l'année 2025-2026

Seul candidat, M. Cintas est élu tacitement.

- Election de deux scrutateurs du Conseil pour l'année 2025-2026

Seuls candidats, sont élus tacitement Mme Caroline Muller et M. Sylvain Camilo

- Election de quatre scrutateurs suppléants du Conseil pour l'année 2025-2026

Seuls candidats, sont élus tacitement Mme Nadia Quiblier Frei et M. Alexandre Favero, ainsi que Mme Letizia Farine et M. Alexandre Suess.

7. Préavis N° 047/2021-2026 – Modification du Règlement d'utilisation de caméras de vidéosurveillance de la Commune de Founex

Mme Moser Lehr, Municipale, présente le préavis en précisant qu'il a été nécessaire de modifier un certain nombre d'articles afin de mettre le règlement à jour, puis elle lit les conclusions.

Mme Nadia Quiblier Frei lit les conclusions du rapport de la commission ad hoc.

M. Morisod ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président Th. Morisod clos la discussion et passe au vote.

Article 1 est approuvé à l'unanimité.

Article 2 est approuvé à la majorité avec 2 abstentions.

Article 4 est approuvé à la majorité avec 2 abstentions.

Article 5 est approuvé à la majorité avec 3 abstentions.

Article 9 est approuvé à la majorité avec 2 abstentions.

Article 10 est approuvé à la majorité avec 2 abstentions.

Le préavis est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

8. Préavis N° 050/2021-2026 - Comptes et rapport de gestion 2024

M. Kilchherr présente le préavis municipal et lit les conclusions.

M. Galletet lit les conclusions du rapport de la commission de gestion.

M. le Président Th. Morisod ouvre la discussion.

Mme Wagnier signale une erreur dans le rapport de gestion 2024, en page 32. Elle relève que le texte mentionne à tort l'"Union sportive lafounaisienne (USLF)" comme organisatrice principale de la fête au village, au lieu de l'"Union des sociétés locales de Founex.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président Th. Morisod clos la discussion et passe alors au vote. Le préavis est accepté à la majorité avec 3 abstentions.

9. Préavis N° 051/2021-2026 - Demande de crédit d'un montant de CHF 325'000.00 pour financer l'étude en vue de la renaturation des chenaux de Bossey, autrement appelé « Nant de Crétodon »

Mme Christa Von Wattenwyl, Municipale, présente le préavis en apportant de notables informations. La Municipalité propose un amendement afin de réduire ledit préavis au montant de CHF 200'000 au lieu de CHF 325'000.- comme annoncé.

Lors de la séance du 6 juin 2025, le Comité d'évaluation a validé les notes des différents dossiers reçus lors de cette procédure. Le meilleur dossier présente une offre considérablement plus basse que l'offre la plus onéreuse, qui était prise en compte pour le préavis 51 initial.

A titre d'information, ce Comité était composé de M. Joël Varidel, responsable des Cours d'eau et lacs de la Direction Générale de l'Environnement (DGE) du Canton de Vaud, M. Pierre-Alain Aubert secrétaire général de Céligny, Mme Christa von Wattenwyl et M. Yann Le Mercier. M. Gregory Sutter, BAMO du bureau Short-Ing, a évalué les dix offres reçues sur la base de 11 critères prédéfinis et a présenté les résultats au Comité.

Sur ces CHF 200'000 TTC, le coût réellement à la charge de la Commune serait donc de l'ordre de CHF 80'000 TTC, après déduction de la subvention de 60% de la somme engagée.

En outre, lors du lancement des travaux de renaturation à proprement parler, une subvention supplémentaire correspondant à 35 % du coût des études pourra encore être obtenue. Ainsi, si les travaux sont réalisés, l'étude ne représenterait finalement pour la Commune qu'un coût équivalant à 5 % des dépenses, soit un montant de CHF 10'000 TTC selon l'estimation précitée.

De plus, un courriel a été transmis par M. Joël Varidel à la Commune le 11 juin, validant ces montants de subventions cantonales et fédérales.

Mme Christa Von Wattenwyl lit les conclusions du préavis.

M. Favero lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

Mme Frei lit les conclusions du rapport de la commission de l'énergie et durabilité.

M. le Président Th. Morisod ouvre la discussion.

M. Manuel Stern demande si la commission des finances avait eu connaissance de l'amendement avant la séance. Le cas échéant, aurait-elle modifié ses conclusions ?

M. Schmoll indique qu'au moment de l'examen du préavis, les chiffres présentés manquaient de précision, ce qui avait conduit la commission à recommander son refus. Aujourd'hui, l'amendement apporte les clarifications attendues, ce qui permet de revoir cette position.

Mme Wagnier souhaite confirmer que le vote porte sur l'amendement.

M. Th. Morisod le confirme.

M. Magnenat souligne que, bien que le projet comportait un coût très élevé et manquait de clarté sur certains détails, la Commission de l'énergie et durabilité l'a approuvé, estimant que ce n'était pas à elle de juger du montant. Il souligne que le projet reste, selon eux, très prometteur.

M. Morisod soulève une question de Mme Caroline Muller, absente du Conseil. Elle s'interroge sur cette urgence de renaturation, faisant valoir qu'en plus de 60 ans, aucune inondation n'a été constatée entre la route Suisse et le lac, malgré une longue expérience de vie dans ce secteur.

Mme Christa Von Wattenwyl, Municipale, souligne que, bien que le risque d'inondation soit estimé sur une échelle de 100 à 300 ans, les événements climatiques extrêmes peuvent survenir à tout moment, et leur fréquence tend à augmenter avec le changement climatique. Elle rappelle que la renaturation vise non seulement à prévenir les crues, mais aussi à améliorer la biodiversité. Surtout, elle permet le développement de la zone artisanale de la Marjolaine à moindre coût, grâce aux subventions actuelles du canton et de la Confédération, dont la pérennité n'est pas garantie.

M. Cintas rappelle que l'urgence est non seulement climatique, mais également programmatique, en lien avec le développement de la zone artisanale. Un projet de plan partiel d'affectation (PPA) a été élaboré en 2018 et, si le préavis est accepté ce soir, les travaux ne pourront débuter que dans deux ans. Aucune intervention sur cette parcelle ne sera donc possible avant 2028–2029, soit plus de dix ans après l'élaboration du premier PPA. Actuellement, l'entreprise implantée sur le site ne peut ni s'agrandir ni investir en raison de cette incertitude. La Commune de Founex pourra elle aussi bénéficier de l'usage de cette parcelle.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président Th. Morisod passe au vote de l'amendement qui est accepté à l'unanimité.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Le préavis amendé est adopté à l'unanimité.

10. Founex Réponse de la Municipalité au postulat déposé intitulé « SportiFounex 2025 - Développement et modernisation des infrastructures sportives de Founex » du 26 février

Mme Cacioppo lit les conclusions du rapport de la commission ad hoc en spécifiant que la réponse de la Municipalité répond de manière satisfaisante aux préoccupations prélevées.

M. Wavre souhaite savoir comment la mise en œuvre de cette feuille de route est envisagée.

M. Kilchherr explique qu'une feuille de route est en cours d'élaboration au sein de la commission des sports de Terre Sainte, à l'échelle régionale. L'objectif est d'obtenir un engagement commun des communes pour un financement partagé des infrastructures sportives régionales. Ce premier pas est essentiel avant d'avancer concrètement. Une fois cette base posée, un mandat confié à Match Day permettra de définir une politique sportive régionale, mais celui-ci ne sera activé qu'après l'accord sur ce principe de participation.

M. Morisod lit une communication de M. Vaucher, absent, dans laquelle ce dernier remercie la Municipalité pour sa réponse rapide au postulat concernant le développement des infrastructures sportives à Founex. Il souligne que cette réponse offre un aperçu utile de la situation actuelle, mais qu'elle manque d'une stratégie claire et d'un calendrier précis. Il précise également que le groupe « Sport pour tous » est un collectif indépendant, et non une commission officielle. Enfin, il insiste sur la nécessité d'une planification transparente, proactive et mieux structurée, afin de répondre efficacement aux besoins urgents de la communauté sportive.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président Thomas Morisod passe au vote. La réponse au postulat est acceptée à la majorité absolue, avec 1 refus et 7 abstentions.

11. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)

SITSE : Mme Ranieri présente les communications relatives à la dernière séance intercommunale du 12 juin.

Les SITSE vont profiter des portes ouvertes du SDIS Terre Sainte du samedi 21 juin 2025 pour organiser des visites guidées de la station d'eau potable (horaires : 10h30, 13h00, 15h00 et 17h00 - durée 30 minutes - places limitées).

Plusieurs préavis ont été votés, tous adoptés à l'unanimité. (Détail en annexe 3)

APEJ : Mme Cacioppo présente le rapport du conseil intercommunal en date du 20 mai (détail en annexe 4).

12. Propositions individuelles et divers.

M. Favero souligne que les températures sont de plus en plus élevées et souhaite savoir quelles mesures la Commune a prises ou envisage de prendre d'ici la fin de la législature pour limiter les îlots de chaleur, en mettant l'accent sur le confort des habitants, indépendamment des installations telles que les panneaux solaires.

Mme Christa Von Wattenwyl, Municipale, rappelle que la végétalisation à Founex est encadrée par le Plan d'affectation communal (PACOM) et la Loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), qui imposent notamment la compensation des abattages d'arbres.

Sont énumérées plusieurs actions en cours ou prévues pour limiter les îlots de chaleur, parmi lesquelles :

- Plantations d'arbres (parcelles 11 et 1056), inventaire des arbres remarquables (2025), et entretien différencié des espaces verts.
- Arborisation du préau scolaire (2026-2031), intégration de critères climatiques dans les futurs projets immobiliers, et projet "Parcelle Nature" en collaboration avec Pro Natura.
- Activation d'un fonds pour la biodiversité en 2026, financé par les compensations liées aux constructions.
- Élaboration en cours d'un Plan communal de sauvegarde avec un volet climatique.

Elle précise toutefois qu'aucune stratégie globale spécifique aux îlots de chaleur n'est encore finalisée, mais qu'une intégration est en cours dans la stratégie de durabilité 2026-2030.

Elle conclut en soulignant que la Commune ne pourra concrétiser une canopée durable qu'avec la participation des privés, étant donné la faible surface foncière communale.

Mme Frei souligne l'importance de l'arborisation comme moyen principal de lutte contre les îlots de chaleur, rappelant qu'un espace arborisé peut présenter un écart de température de 5 à 7 degrés par rapport à une surface bétonnée. Elle regrette que le postulat concernant les aménagements sportifs à Founex ne mentionne pas la végétalisation, et invite à saisir cette opportunité pour intégrer davantage de verdure dans ces futurs projets, au bénéfice du bien-être de tous.

M. Thomas Morisod prononce quelques mots à l'occasion de sa dernière séance en tant que président du Conseil communal. Il revient avec émotion sur son parcours, depuis le dépôt de sa candidature il y a 15 ans jusqu'à l'exercice de la présidence à deux reprises, ce qu'il n'aurait jamais imaginé en raison de sa timidité. Il remercie l'ensemble des

conseillères et conseillers pour leur collaboration, tout en demandant indulgence pour ses éventuelles erreurs. Il conclut en insistant sur l'importance de défendre la démocratie, un système imparfait mais essentiel, aujourd'hui fragilisé dans le monde, et appelle à y consacrer temps, énergie et engagement.

La parole n'est plus demandée et les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président du Conseil, Th. Morisod, lève la séance à 20h38.

ANNEXE 1 : Présentation identité visuelle

ANNEXE 2 : Présentation ARSCO

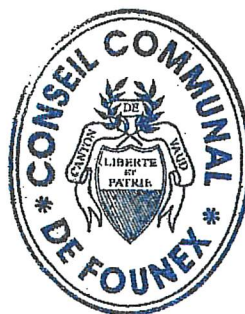
ANNEXE 3 : Rapport SITSE

ANNEXE 4 : Rapport APEJ

Founex, le 16 juin 2025.

Le Président

La Secrétaire



Thomas Morisod

Elisabeth Guérin